

INTERVIEW DE M. VALÉRY GISCARD D'ESTAING A ANTENNE 2 SUR LES PERSONNES AGEES, LE 30 NOVEMBRE 1977

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, UNE SERIE DE MESURES ANNONCEES CE MATIN EN CONSEIL DES MINISTRES CONCERNE LES PERSONNES AGEES ET IL S'AGIT DE L'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE ET DE LA NON_RECUPERATION DE CE MINIMUM VIEILLESSE, LORSQUE LES SUCCESSIONS SONT MODESTES. ALORS, POURQUOI PRESENTEZ-VOUS VOUS-MEME, PERSONNELLEMENT, CES MESURES ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- J'AI TENU A PRESENTER PERSONNELLEMENT CES MESURES POUR APPORTER UN DEMENTI A TROIS OPINIONS QUI SONT TRES REPANDUES : - LA PREMIERE OPINION, C'EST QUE LES HOMMES POLITIQUES NE TIENNENT PAS LEURS PROMESSES, - LA DEUXIEME OPINION, C'EST QUE LE GOUVERNEMENT NE FAIT RIEN DE CONCRET POUR AMELIORER LA JUSTICE EN FRANCE, - ET LA TROISIEME OPINION, C'EST QUE LA SEULE FACON, EN FRANCE, POUR OBTENIR SATISFACTION, C'EST DE DESCENDRE DANS LA RUE ET DE SE LIVRER A DES MANIFESTATIONS VIOLENTES. JE VOUDRAIS VOUS MONTRER QUE SUR CES TROIS POINTS, LES DECISIONS QUI ONT ETE PRISES CE MATIN APPORTENT LA PREUVE DU CONTRAIRE

-\

QUESTION.- ALORS, EN QUOI CES MESURES VONT-ELLES AMELIORER LA VIE DES PERSONNES AGEES ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- VOUS L'AVEZ DIT A L'INSTANT, CES MESURES QUELLES SONT-ELLES ? LA PREMIERE, C'EST UNE NOUVELLE ELEVATION DE CE QU'ON APPELLE LE MINIMUM VIEILLESSE, C'EST-A-DIRE LE MINIMUM DE RESSOURCES DES PERSONNES AGEES LES PLUS DEMUNIES EN FRANCE. CE MINIMUM VA PASSER A PARTIR DU 1ER DECEMBRE A 11.000 FRS PAR AN POUR UNE PERSONNE SEULE, ET DONC A 22.000 FRS PAR AN POUR UN MENAGE. PAR JOUR, CELA VEUT DIRE POUR UNE PERSONNE SEULE 30 FRS `SOMME`. OR, QUELLE A ETE L'EVOLUTION ? AU MOMENT DE MON ELECTION A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CE MINIMUM ETAIT DE 5.200 FRANCS PAR AN ET IL SERA DONC, EN TROIS ANS ET DEMI EXACTEMENT, PASSE DE 5.200 A 11.000 FRANCS. CE MINIMUM ETAIT DE 14,40 FRANCS PAR JOUR POUR UNE PERSONNE AGEE ET DESORMAIS IL SERA DE 30 FRANCS. COMMENT SITUER CES CHIFFRES ? PARCE QU'IL Y A EU DANS L'INTERVALLE UNE HAUSSE DES PRIX, SI VOUS TENEZ_COMPTE DE LA HAUSSE DES PRIX DE MARS 1974 `DATE` A NOVEMBRE 1977, VOUS CONSTATEREZ QUE L'AUGMENTATION DU MINIMUM VIEILLESSE, A PRIX CONSTANT, DU POUVOIR_D_ACHAT DES PERSONNES AGEES, REPRESENTE 51 % `STATISTIQUES` DE PROGRESSION REELLE EN TROIS ANS ET DEMI `DUREE`. COMMENT LE COMPARER A D'AUTRES ELEMENTS ? IL FAUT SAVOIR QUE, PENDANT CETTE MEME PERIODE, C'EST-A-DIRE TROIS ANS ET DEMI, LA PRODUCTION REELLE DE LA FRANCE A AUGMENTE EN VOLUME DE 7 % ET DONC, LA QUANTITE DE CE QUE LES FRANCAIS PEUVENT SE PARTAGER A AUGMENTE DE 7 % ET LA PART DE CE QUE LES PERSONNES AGEES LES PLUS DEFAVORISEES VONT DESORMAIS OBTENIR A AUGMENTE DE 51 %. IL Y A BIEN UNE AMELIORATION IMPORTANTE DE LEUR SORT PAR-RAPPORT A LA COLLECTIVITE NATIONALE DES FRANCAIS

-\

QUESTION.- VOUS AMELIOREZ AINSI LA VIE DES PERSONNES AGEES MAIS MONSIEUR LE

QUESTION.- VOUS AMELIOREZ AINSI LA VIE DES PERSONNES AGEES MAIS, MONSIEUR LE PRESIDENT, IL Y A AUSSI LA SOLITUDE, LE DESARROI DES PERSONNES AGEES. ALORS, QUE PEUT FAIRE L'ETAT ? QUE PEUT FAIRE UN GOUVERNEMENT CONTRE CETTE SOLITUDE ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- VOUS ME PERMETTEZ DE REVENIR EN ARRIERE POUR VOUS DIRE QUE CES DECISIONS APPORTENT D'ABORD LA PREUVE QUE LES ENGAGEMENTS QUI ONT ETE PRIS ONT ETE TENUS ET JE METS AU DEFI TOUTE PERSONNE, OU TOUTE ORGANISATION, D'APPORTER LA PREUVE QUE LES ENGAGEMENTS QUE J'AI PRIS PERSONNELLEMENT EN_FAVEUR DES PERSONNES AGEES, AU MOMENT DE LA CAMPAGNE PRESIDENTIELLE, N'AURAIENT PAS ETE TENUS. ENSUITE, PARMIS CES MESURES, UN ELEMENT CONCERNANT LES FAMILLES. IL Y A, EN FRANCE, DES PERSONNES AGEES QUI NE DEMANDENT PAS LE MINIMUM PARCE QU'ELLES ONT PEUR QU'IL Y AIT ENSUITE UNE RECUPERATION SUR LEUR SUCCESSION £ J'AVAIS INDIQUE, AU PRINTEMPS DERNIER, QUE, POUR LES PETITES SUCCESSIONS, NOUS AMELIORERIONS CETTE SITUATION : LE TEXTE QUI A ETE ADOPTE CE MATIN PORTE A 150.000 FRANCS, 15 MILLIONS ANCIENS, LE MONTANT AU-DELA DUQUEL COMMENCERA LA RECUPERATION. LORSQUE J'AI ETE ELU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE CE MONTANT ETAIT DE 50.000 FR. NOUS L'AVONS DONC TRIPLE EN TROIS ANS ET DEMI. LES PERSONNES AGEES QUI ONT UN PETIT BIEN PEUVENT DEMANDER LE MINIMUM VIEILLESSE SANS AVOIR L'INQUIETUDE MORALE DE SE DIRE QU'ON LE RECUPERERA SUR LA SUCCESSION QU'ELLES VEULENT TRANSMETTRE A LEURS ENFANTS

-\

ENFIN, TROISIEME ELEMENT, BEAUCOUP DE PERSONNES AGEES SONT DEROUTEES PAR LA COMPLICATION DES FORMALITES, ET MME LE MINISTRE DE LA SANTE, MME SIMONE VEIL, VA PRENDRE UN DECRET QUI VA BEAUCOUP AMELIORER LE SYSTEME D'INFORMATION DES PERSONNES AGEES A CET EGARD. EN-PARTICULIER, TOUTES LES CAISSES DE RETRAITE, AU MOMENT OU ELLES COMMENCERONT A LIQUIDER LES PENSIONS DES PERSONNES AGEES, LEUR DONNERONT TOUS LES ELEMENTS D'INFORMATION NECESSAIRES POUR QU'ELLES OBTIENNENT LE MINIMUM VIEILLESSE, SI ELLES Y ONT DROIT. JE VIENS A VOTRE QUESTION : LES AUTRES SOLIDARITES ? JE CROIS QU'IL Y A UN NIVEAU DE RESSOURCES AU-DESSOUS DUQUEL CE N'EST MEME PAS LA PEINE DE PARLER DE SOLIDARITE OU DE SOLITUDE. QUELQU'UN QUI AVAIT JADIS POUR VIVRE QUELQUES FRANCS PAR JOUR ETAIT, DE TOUTE FACON, RETRANCHE DE LA SOCIETE. A-PARTIR DU MOMENT OU IL Y A UN MINIMUM DE RESSOURCES QUI SE RAPPROCHE DES EXIGENCES MODERNES - ET 30 FR. PAR JOUR POUR UNE PERSONNE SEULE, 60 FR. PAR JOUR POUR UN MENAGE, SE RAPPROCHENT DE CETTE SITUATION

-\

QUESTION.- CELA FAIT UN PETIT PEU MOINS DE 1.000 FR. PAR MOIS... MONSIEUR LE PRESIDENT.- .. CELA FAIT 900 FR. `SOMME ` RETRAITE ` POUR UNE PERSONNE SEULE, 1.800 FR. POUR UN MENAGE, C'EST LE MINIMUM, ET CE MINIMUM INTERESSE 2.200.000 `NOMBRE ` PERSONNES AGEES. IL Y A D'AUTRES PROBLEMES POUR LES PERSONNES AGEES, IL Y A LA SOLITUDE, IL Y A LE SENTIMENT DE NE PAS ETRE UTILE A LA VIE COLLECTIVE, A LA SOCIETE, DE SE SENTIR UN POIDS, OU UNE CHARGE INUTILE... A CET EGARD, BEAUCOUP DE MESURES SONT EN-COURS, MAIS TOUT NE DEPEND PAS DE L'ETAT, IL NE FAUT PAS PENSER QUE L'ETAT DOIT TOUT FAIRE DANS CE DOMAINE : C'EST LE DEVELOPPEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE. UN PHENOMENE SE DEVELOPPE EN FRANCE A UNE VITESSE EXTRAORDINAIRE, CE SONT LES CLUBS DE PERSONNES AGEES £ PARTOUT, EN PROVINCE, A PARIS, DANS TOUS LES CENTRES URBAINS, DANS LE MILIEU RURAL. DES ACTIVITES NOUVELLES S'OFFRENT AUSSI AUX PERSONNES AGEES SUR-LE-PLAN LOCAL. EN MEME TEMPS, ON S'EFFORCE DE LEUR DONNER DES OCCASIONS D'ACTIVITE OU DE PROMOTION £ JE ME SUIS OCCUPE CETTE ANNEE DE DEUX ACTIVITES IMPORTANTES, CE QU'ON APPELLE L'UNIVERSITE DU 3EME AGE, ET AUSSI LA QUESTION DE LA VIE PHYSIQUE, ET MEME DE LA VIE SPORTIVE DES PERSONNES AGEES

-\

QUESTION.- MONSIEUR LE PRESIDENT, AVEZ-VOUS PEUR DE VIEILLIR ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- VOUS ME POSEZ UNE QUESTION PERSONNELLE... NON, JE N'AI PAS PEUR DE VIEILLIR. JE VOUS DIRAI QUE, NATURELLEMENT, LE PASSAGE DU TEMPS, POUR TOUT LE MONDE, DONC POUR MOI, EST UNE EPREUVE. MAIS JE N'AI PAS PEUR DE VIEILLIR, PARCE QUE JE CONSIDERE LA VIE COMME UN TOUT DANS LEQUEL IL Y A LA JEUNESSE, LA VIE ACTIVE ET PUIS NATURELLEMENT LA VIEILLESSE. CE QUI EST TRES IMPORTANT, DANS LA VIE, C'EST QU'IL N'Y AIT PAS DE PARTIE MORTE ET, NOTAMMENT, QUE LA VIEILLESSE NE SOIT PAS UNE PARTIE MORTE. C'EST POURQUOI IL EST TRES IMPORTANT QUE NOS COMPATRIOTES AIENT D'ABORD, EN EFFET, LE MOYEN DE PROLONGER LEUR VIE DANS DES CONDITIONS QUI SOIENT MATERIELLEMENT EQUITABLES ET, EN MEME TEMPS, QUE CETTE TROISIEME PARTIE DE LA VIE AIT UN SENS ET UNE UTILITE.

QUESTION.- VOUS PENSEZ A VOTRE VIEILLESSE ? A CE QUE SERA VOTRE VIE DANS DIX ANS, DANS VINGT ANS, DANS TRENTE ANS ? MONSIEUR LE PRESIDENT.- JE N'Y PENSE PAS. JE SUIS TRES ABSORBE PAR CE QUI EST MA TACHE A L'HEURE ACTUELLE. JE VOUS DIRAI QU'AUJOURD'HUI, JE PREFERE PENSER A LA VIEILLESSE DES AUTRES

-\